ADRESSE

DE

L'ESCADRON DE CAVALERIE LÉGÈRE DU CALVADOS;

Imprimée par ordre de la Convention Nationale,

Et envoyée aux Départemens & aux Armées.

Citoyens représentans,

Un mois s'est à peine écoulé depuis votre décret de formation, et l'escadron de cavalerie légère du Calvados paroît aujourd'hui devant vous, monté, armé et équipé.

Les soldats qui le composent, savent mieux combattre que discourir ; mais ils n'ont pu se refuser au plaisir de rendre hommage à la liberté dans son temple.

Nous brûlions d'impatience de marcher à l'ennemi le ministre vient de seconder nos vœux. C'est dan

l'armée du brave Dumouriez que nous allons combattre les tyrans et leurs satellites. Nous les vaincrons : la justice de notre cause, le courage, l'amour de la patrie dont nous sommes tous animés, tout nous garantit le succès ; et nous nous flattons de moissonner encore ces lauriers que le Français ne manque jamais de cueillir, quand l'expérience du général seconde sa valeur.

Avides de gloire, et non de pillage, nous respecterons les propriétés ; nous traiterons en frères nos ennemis vaincus et désarmés ; en un mot, obéissance aux lois, observation de la discipline, haine aux tyrans, paix et fraternité à tous les peuples qui secoueront le joug ; telle sera toujours la base de notre conduite.

Représentans du peuple, nous ne venons point ici former de nouvelles demandes. Contens de notre sort, il nous suffit de recommander à la générosité française, les gages précieux que nous laissons parmi vous. Eh ! que pourrions-nous, en effet, exiger de plus ? N'avez-vous pas décerné des honneurs et des récompenses à ceux qui s'en rendront dignes ?

Tandis que nous allons combattre pour assurer le bonheur de nos concitoyens, et donner la liberté à tout l'univers, nous nous reposons sur vous du soin de veiller à nos besoins. Nous sommes arrivés de hier. Aujourd'hui nous paroissons dans le temple des lois pour y déposer nos sermens. Demain nous partons ; et bientôt vous apprendrez que nous sommes vainqueurs, où que nous avons cessé d'exister.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

726